



Croquis visuel des limites entre la commune de Blandouet et celle de Viviers et de l'enclave dépendant anciennement de la commune de Chemiré, 1836.

Référence du document reproduit :

- **Croquis visuel des limites entre la commune de Blandouet et celle de Viviers et de l'enclave dépendante anciennement de la commune de Chemiré (Sarthe)** / dressé par le géomètre en chef Le François. 6 mars 1836. 1 dess. : encre et aquarelle sur papier. [Annotation postérieure : "(...) la loi du 4 juin 1842 réunissant l'enclave Saint-Nicolas à la commune de Viviers, l'article 3 du présent procès-verbal demeure annulé / Laval le 15 octobre 1842 / pour délimitation / le géomètre en chef / Barbier"]. (Archives départementales de la Mayenne ; 3 P 1730).

IVR52\_20025302276NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : François Lasa

Date de prise de vue : 2002

(c) Conseil départemental de la Mayenne ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation